

Du 18 au 26 mai, APF France handicap organise la Fête du Sourire



La Fête du Sourire, organisée dans toute la France, se déroulera, du 18 au 26 mai ! Cette opération de collecte de fonds a pour objectif de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. L'argent récolté par chaque délégation APF France handicap servira à réaliser des actions de proximité pour et avec les personnes en situation de handicap. Comme l'an passé il est possible de faire un don de 5 € par SMS. Pour cela il suffit d'envoyer, par SMS, "SOURIRE5" au 92 033.

APF France handicap invite donc le public à faire un geste solidaire, sous la forme d'un don ou d'un achat mais aussi en acceptant d'être bénévole lors de cette semaine de collecte.

> Une fête dans toute la France !

Durant une semaine, des stands APF France handicap investiront les rues, les places et les salles des communes françaises pour proposer des objets solidaires ainsi que des animations. Spectacles vivants, danse, chant, cirque, animations de rue seront donc au rendez-vous pour une fête placée sous le thème du sourire et de la solidarité envers les personnes en situation de handicap.

> A quoi sert l'argent récolté ?

L'argent récolté lors de cette opération revient aux délégations APF France handicap à l'origine de la collecte et leur permet de mener des opérations pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. Ainsi, de

Contact presse

Evelyne Weymann

01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37 - evelyne.weymann@apf.asso.fr

www.apf-francehandicap.org

nombreuses activités sont proposées: jeux de société, sorties au cinéma, à la piscine ou à la patinoire, après-midi à la mer ou promenade en montagne grâce au matériel adapté, sport en fauteuil. Les délégations organisent également des repas lors des fêtes de fin d'année.

> Être bénévole

Comme chaque année, APF France handicap recherche des bénévoles pour mener à bien la Fête du Sourire.

Les délégations proposant des activités ont besoin en amont de bénévoles, pour organiser, mener des projets, assurer la communication de l'événement, trouver des partenaires mais aussi pendant l'opération pour aller à la rencontre des passants, vendre les produits Sourire, gérer une animation, expliquer le combat d'APF France handicap et enfin rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

Il n'y a que l'embarras du choix d'activités pour celles et ceux qui veulent donner de leur temps !

Etre bénévole à APF France handicap c'est :

- **A**ller vers les autres en donnant un peu de vous-même,
- **I**ntégrer une équipe pour réaliser un objectif commun,
- **D**onner du temps aux personnes isolées et en situation de handicap,
- **E**changer des idées, des expériences, se retrouver sur des valeurs,
- **R**éaliser un accomplissement personnel en œuvrant pour une grande cause.

Le bénévolat constitue un engagement réciproque.

Chacun évalue le temps dont il dispose et choisit la mission qu'il préfère parmi celles qu'APF France handicap peut lui proposer.

APF France handicap compte sur tous pour développer un réseau de bénévoles qui fera vivre cette Fête du Sourire dans chaque département, pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et changer les mentalités !

Si vous souhaitez être bénévole pour la Fête du Sourire, contactez votre délégation !

Les coordonnées des délégations sont disponibles sur <https://www.apf-francehandicap.org/carte>.

Contact presse



Evelyne Weymann



01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37 - evelyne.weymann@apf.asso.fr



www.apf-francehandicap.org